

## J.-P. Chrétien et G. Le Jeune répondent :

### Les mots et les choses

Le courrier de Monsieur Botte est à plus d'un titre étonnant. Que reproche exactement ce lecteur averti à notre article en tant que tel ? Les limites et les contradictions de l'ouverture politique actuelle dans ce pays y apparaissent assez clairement pour qu'il puisse gloser sur cette base même. Mais le commentaire de texte exigerait plus de rigueur. Par exemple nous n'avons jamais parlé de « la défection lors des congrès communaux de catégories sociales entières », mais analysé les types de catégories dont tels et tels congrès déploraient l'absence aux « réunions habituelles du parti » (p. 59). D'autre part il faudrait avoir l'honnêteté de reconnaître qu'une description précise des « orientations » divergentes de la politique rurale au Burundi figure expressément p. 50 à 53 de notre article, sans que nous ayons eu besoin pour le faire d'un mémoire de maîtrise suisse. L'absence de jargon (« technocratique-pragmatique », etc.) n'autorise en rien la réduction de notre analyse à une « caricaturale » dispute entre services agricoles.

Ce débat sur développement rural, construction nationale et sécurité alimentaire pourrait être intéressant. Malheureusement il tourne court, puisqu'un véritable procès d'intention est intenté sur ce que nous n'avons pas écrit dans l'article incriminé (et que nous sommes censés « taire » !). Si le Burundi le passionne tant, M. Botte n'a qu'à lire. Le mémoire de DEA de M. Dominique Darbon, un travail sérieux, présenté comme la source « détaillée » sur l'histoire récente, nous cite *au moins* dans une vingtaine de notes. Pourquoi feindre d'ignorer ce qui a été écrit depuis plus de dix ans ? En ce qui concerne l'un de nous deux (J.-P. Chrétien), cela représente plus de 1 000 pages publiées, et y figurent les premières descriptions détaillées de l'évolution politique des années 1970 : en l'occurrence, le souci humain de témoigner l'a emporté sur le silence habituel des chercheurs sur leur « terrain ». Parmi d'innombrables articles, citons celui paru dans *La Croix* le 27 septembre 1972 (« Les Saint-Barthélémy du Tiers monde ») ou dans *Le Monde* du 29 juin 1977 (« Une histoire... souvent tragique »).

S'il s'agit de la source fondamentale de notre article, les quelque 500 pages de procès-verbaux en kirundi, peu aisées à dépouiller, nous avouons avoir essentiellement analysé ce qui pouvait révéler la conscience politique des congressistes. Ces documents se répartissaient en trois rubriques : 1) *Gukomeza umugambwe* ; 2) *Guteza imbere uburimyi n'ubworozi...* ; 3) *Ubutungane, imibano n'ibindi abanyagihugu bakeneye*. M. Botte ne manquera pas de constater, avec l'expertise qu'il affiche, que nous avons surtout exploité les rubriques 1 et 3 (sur le parti et sur la vie sociale), négligeant la rubrique 2 (sur l'intensification agricole). L'article a été rédigé il y a un an, sur des assemblées tenues en août 1981 : de plus compétents auraient sans doute été plus rapides et plus complets, mais que M. Botte se rassure, ces congrès n'ont nullement négligé les problèmes concrets d'engrais, d'insecticides ou de taureaux reproducteurs, de drainage ou de semences, essentiels à la production vivrière, thème d'ailleurs prioritaire dans les congrès tenus en juillet 1983. Nous ne méprisons évidemment pas ce domaine, mais on ne peut pas parler de tout à la fois et nous avons le faible de préférer la précision des choses au ronronnement des mots. Présenter en tout cas cette documentation exceptionnelle comme de la propagande ou de la « sécrétion idéologique » relève de la pétition de principe : ces procès-verbaux minutieux, énumératifs, sous forme ronéotypée, étant destinés à circuler de bas en haut selon les règles d'un « centralisme démocratique » que M. Botte peut comprendre, n'ont rien à voir avec les produits raffinés que sont les proclamations, les motions ou les discours officiels dont certains se gargarisent.

A vrai dire, après avoir travaillé non seulement sur ce pays, mais aussi dans ce pays, que nous connaissons respectivement depuis 19 ans et depuis 8 ans, nous cherchons toujours à mieux comprendre son évolution passée ou actuelle. Nous félicitons M. Botte qui, depuis Paris, a déjà tout compris. Certes, nous ne recourons pas aux énoncés « petite bourgeoisie » ou « État néocolonial » dont la valeur opératoire est bien connue ; nous avons aussi oublié de réciter le catéchisme officialisé par la plupart des media lorsqu'ils s'expriment sur le Burundi et dont la répétition prouve sûrement la vérité. Encore faudrait-il que la leçon ne renferme pas trop d'erreurs ou d'à-peu-près. On ne peut relever très vite ici que quelques exemples.

D'abord sur le passé. L'UPRONA est devenue parti unique le 23 novembre 1966, sous Ntare V et non sous Micombero. Le premier affrontement de type « ethnique » n'a pas eu lieu en 1965, mais, si l'on n'est pas myope, au Rwanda en 1959 et 1963, faisant refluer environ 70 000 réfugiés batutsi au Burundi, diffusant un modèle de totalitarisme racial (Bantous contre Hamites) chez les politiciens du pays voisin et entraînant en octobre 1965, non seulement un coup d'État militaire contre un gouvernement dont plus de la moitié des ministres étaient des Bahutu, mais le déclenchement d'un massacre de Batutsi, pauvres et « riches » confondus, dans plusieurs communes du Mugamba burundais. La JRR comprenait en 1971 beaucoup de Bahutu : j'en ai connu plusieurs parmi les étudiants, qui se refusaient aux schémas racistes, tant de politiciens bahutu en exil que de dirigeants batutsi de l'époque (à l'époque où la presse occidentale ironisait, comme M. Botte

aujourd'hui, sur les luttes de « factions » dans un procès qui opposait en fait des extrémistes et des libéraux) et, malgré une légende entretenue notamment par des missionnaires, le rôle de la JRR lors des massacres de 1972 est négligeable. *Kuyerera* signifie « flâner », « vagabonder » et non « s'égarer » qui se dit *kuzimira* : ce jeu de mots approximatif a peut-être distrait quelques « kirundisants » en Europe, mais ne semble pas avoir pris au Burundi. On a déjà dit (*Esprit*, déc. 1976) ce qu'il fallait penser des « informateurs » qui alignent les zéros pour illustrer des massacres : aucune « source » digne de ce nom n'a avancé le chiffre de 300 000 ; nous pourrions faire l'historique du chiffre de 100 000 lancé par Micombero lui-même à propos des victimes tutsi et hutu du Sud du pays. Mais la gravité et le caractère raciste pris par la répression antihutu en juin 1972 reposent sur des preuves plus sérieuses. Si M. Botte connaissait les « paysannats » de l'Imbo ou du Kumoso, il n'affirmerait pas que des « ramassages » y auraient été facilités par le regroupement, puisque, dans ces structures héritées de la colonisation, l'habitat était aussi dispersé. Les membres du Conseil suprême révolutionnaire de novembre 1976 déjà présents dans le Conseil de défense nationale établi en octobre 1971 étaient 8 sur 29 et non 12 sur 30. Le colonel Bagaza, revenu de ses études en Belgique en 1971, n'exerçait pas de fonction importante en 1972 et n'est devenu chef d'État-major adjoint qu'en 1973, etc., etc.

Maintenant sur la situation actuelle. Les rapports et études consacrés à l'économie burundaise récuse la vision fantastique d'un gouvernement affamant son peuple, qu'on veut nous imposer ici. Les superficies plantées en caféiers n'ont pratiquement pas varié depuis vingt ans, les efforts portant plutôt sur l'intensification ou sur la régénération des arbres ; les planteurs n'y consacrent que 3 à 5 % de leurs petites exploitations, le reste allant aux vivres, et ils reçoivent un prix au kilo doublé par le nouveau régime (et maintenu à ce niveau malgré la chute des cours). Qu'elles soient d'esprit « technocratique » ou « communautaire », les autorités mettent en priorité l'alimentation des plus de 4 millions d'habitants et c'est l'objet essentiel des Sociétés régionales de développement. Le Burundi peut exporter aujourd'hui du riz au Rwanda. En 1982, année très difficile sur le plan climatique, la production vivrière est restée pratiquement stable, grâce à une extension des surfaces cultivées, tandis que les cultures industrielles chutaient de 50 %. « L'épargne » est effectivement récupérée par les gens après trois ans et le livret ne sert nullement de pièce d'identité. Les quelques 20 000 agents de l'État (de tous niveaux) sont-ils plus « parasitaires » qu'ailleurs par rapport à la production ? En tout cas, Bujumbura ne vient pas faire la quête à Paris pour leur payer leurs fins de mois, comme d'autres États africains, et pourtant ces fonctionnaires sont payés régulièrement. Des directeurs de service gagnant moins de 4 000 F par mois forment-ils une « nomenklatura » roulant sur l'or ? Depuis 1978, la part des importations de biens de consommation est passée d'environ 45 % à environ 35 % de la valeur totale, au profit des biens d'équipement et de production. Après l'économie-fiction, la politique-fiction : les travaux communautaires voient leurs profits placés à la caisse d'épargne sur le compte d'un fonds de solidarité, finançant écoles, habitat

rural, centres de santé, etc., et non dans « les caisses du parti » (décret du 29 mai 1979). La « villagisation », menée prudemment en fonction des réticences culturelles ou économiques et aussi des échecs subis en Tanzanie, n'est pas obligatoire. De premières expériences (avec adductions d'eau, etc.), permettront de juger. Mais quand on a connu des étudiants qui, tous, avaient fait chaque jour 5 à 15 km à pied pour aller à l'école (et le tout à l'avenant), on comprend que ce programme ne puisse être réduit, sinon dans des slogans venus d'ailleurs, à « un moyen diabolique de perpétuer le pouvoir d'une faction ».

M. Botte ironise sur les changements de la II<sup>e</sup> République. Ils n'ont effectivement été sensibles que depuis 1977-78. Parmi les « progressistes » limogés après 1976, on trouve des fidèles de Micombero restés à la tête du parti grâce au jargon « anti-impérialiste » qu'ils savaient manier et dont le manque de sincérité est vite apparu. Pour nier la nouvelle orientation, décrite par nous-mêmes et d'autres observateurs, M. Botte se contente d'insinuations sur les carrières du président Bagaza et du secrétaire général, l'historien Mworoha. Dans ce dernier cas, l'ignorance (réelle ?) de M. Botte nous laisse perplexes. De toute manière, dans les régimes autoritaires de parti unique (et nous n'avons jamais prétendu que le Burundi était une démocratie modèle), les équipes nouvelles sortent par définition du consensus apparent des équipes anciennes : avant d'être l'homme du printemps de Prague, Dubcek était un parfait stalinien.

Avant de nous accuser de « désinformation », il faudrait être mieux informé, ce qui a rendu indispensable cette réponse. Le Burundi vit des contradictions sociales, notamment entre cadres citadins et masses rurales, présentes partout en Afrique (y compris chez son voisin rwandais sous gouvernement hutu), mais avec beaucoup moins de gravité qu'au Zaïre par exemple (la comparaison n'est pas soutenable). Les congrès communaux qui ont été analysés ne semblent guère avoir d'équivalent dans les pays voisins, où l'on connaît plutôt les tournées de propagande des dirigeants venus de la capitale. Loïn d'oublier les drames de type « ethnique » vécu par le Burundi et le Rwanda dans les années 60-70, nous pensons que la rigueur scientifique comme la volonté d'aider à une clarification exigent de dépasser l'écran des stéréotypes privilégiant « ethnies » et « factions ». « L'hypothèque tribaliste » repose tout particulièrement dans ce cas sur la confusion spécieuse entre problèmes socio-économiques et héritage politico-idéologique de l'ère coloniale. Nous sommes trop historiens pour ne pas être allergiques à la résurgence de schémas évoquant peu ou prou « la noblesse franque » et « le tiers-état celtique ».

*Jean-Pierre Chrétien  
Gabriel Le Jeune*